



DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Contributions volontaires et dons

1. A sa 151^e session (février-mars 1962), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, selon qu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature que les gouvernements, les organisations gouvernementales et non gouvernementales ou les particuliers pourraient offrir en faveur des programmes d'activités pratiques de l'OIT à condition que ces dons n'entraînent pas d'obligations financières pour les Membres de l'Organisation. Les larges pouvoirs ainsi accordés au Directeur général ont étendu l'autorisation que le Conseil d'administration lui avait donnée à sa 130^e session (novembre 1955) et qu'il avait confirmée à sa 138^e session (février-mars 1958). A sa 251^e session (novembre 1991), le Conseil d'administration a autorisé le Directeur général à accepter, lorsqu'il le jugerait approprié, les dons en espèces ou en nature offerts par des gouvernements, des organisations gouvernementales et non gouvernementales ou des particuliers, étant entendu que ces dons n'entraîneraient pas d'obligations financières pour les Membres de l'Organisation et que le détail des dons acceptés par le Directeur général serait périodiquement porté à la connaissance du Conseil d'administration.
2. Le détail des dons acceptés par le Directeur général a été communiqué pour la dernière fois à la commission en novembre 1999¹. Les dons en faveur des programmes d'activités pratiques qui ont été acceptés depuis lors sont énumérés en annexe. Il s'agit de donations en faveur des activités courantes de l'OIT, qui n'incluent donc pas celles reçues pour les activités de coopération technique.

Genève, le 18 septembre 2001.

¹ Document GB.276/PFA/2.

Annexe

Dons en faveur des programmes d'activités pratiques

En octobre 1999, le Département de l'éducation et de l'emploi du Royaume-Uni a versé une contribution de 8 505 livres pour le projet «Work in the World» qui fournit un kit d'enseignement sur les aspects mondiaux du travail destiné à être distribué dans les écoles et a organisé une imitation de la Conférence internationale du Travail. Le Département de l'éducation et de l'emploi a versé une nouvelle somme de 9 000 livres pour ce projet en avril 2000. Préparée conjointement avec le Syndicat national des instituteurs et l'Association du Royaume-Uni pour les Nations Unies, la Conférence internationale du Travail modèle a eu lieu au Congrès des syndicats en septembre 2000 et a réuni plusieurs centaines d'étudiants.

Entre octobre 1999 et janvier 2000, diverses contributions ont été reçues pour financer la réunion d'experts sur la sécurité dans l'utilisation des laines isolantes qui a eu lieu à Genève du 17 au 26 janvier 2000 et pour publier le Recueil de directives pratiques sur la sécurité dans l'utilisation des laines isolantes en fibres vitreuses synthétiques qui a été mis au point lors de la réunion. Parmi les donateurs figuraient la North American Insulation Manufacturers Association (Association nord-américaine des fabricants de matériaux isolants) (191 000 dollars des Etats-Unis), l'Association européenne des fabricants de matériaux isolants (119 000 dollars) et la Fibreglass and Rockwool Insulation Manufacturers Association (Association des fabricants de fibres de verre et de laines de roche) d'Australie (18 711 dollars).

Le Conseil de normalisation et de certification des qualifications professionnelles du Mexique (CONOCER) a fait, au cours de l'an 2000, trois donations, de 8 500 dollars, 9 264 dollars et 10 735 dollars, respectivement, en faveur d'une étude sur les normes de qualifications professionnelles.

En mars 2000, la Confédération japonaise des syndicats a versé une contribution de 6 millions de yen pour financer l'Atelier régional OIT/RENGO sur les avantages de l'amélioration de la productivité pour les travailleurs, qui s'est tenu à Abidjan du 3 au 6 avril 2000. Une autre contribution de 4 millions de yen a été reçue en février 2001 pour financer un atelier régional africain OIT/RENGO sur le même thème, qui s'est tenu à Turin du 25 juin au 6 juillet 2001.

En juin 2000, le gouvernement du Portugal a fait un don de 30 000 dollars des Etats-Unis pour contribuer au financement de la Conférence régionale sur l'emploi et la protection des travailleurs migrants dans une Union européenne élargie tenue à Budapest du 22 au 24 juin 2000. Le gouvernement de la Hongrie a financé le coût des installations de la conférence.

En outre, un certain nombre de plaques et d'objets décoratifs ont été offerts au Bureau.